



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

**CCAS D'ELNE**

# SOMMAIRE

- 1 - Le cadre réglementaire du ROB**
- 2 - Préambule**
- 3 - Contexte mondial et européen**
- 4 - Contexte national et Projet de Loi des Finances 2023**
- 5 - Le bilan 2022 - compte administratif prévisionnel**
- 6 - Orientations budgétaires pour 2023**
- 7 - Perspectives budgétaires**
- 8 - Evolution de l'excédent**
- 9 - Structure et gestion de l'encours de la dette**
- 10 - Ressources humaines**

# 1. LE CADRE REGLEMENTAIRE DU DOB

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat à lieu en Conseil Municipal sur les orientations générales des budgets.

Le débat d'orientation budgétaire DOB représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des Collectivités Territoriales.

La tenue du DOB est obligatoire et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ce débat a pour but d'assurer une information aux élus et aux citoyens sur la situation financière de la Collectivité et des orientations fondamentales du budget de la Commune. Cette transposition est applicable au Centre Communal d'Action Sociale.

Le débat d'orientation budgétaire donne lieu à une délibération spécifique du Conseil d'Administration.

Le rapport d'orientation budgétaire et la délibération attenante sont transmis sous 15 jours au Président de la Communauté des Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobéris.

Le débat d'orientation budgétaire est mis à disposition du public sous 15 jours suivant la tenue du débat. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tous moyens appropriés.

Le rapport doit être mis en ligne sur le site internet de la Commune dans un délai d'1 mois après son adoption.

## 2. PREAMBULE

Sur fond de crise énergétique, climatique et sociale, les orientations budgétaires de la commune d'Elne ont pour objectifs de maintenir les ambitions d'investissements et poursuivre la feuille de route, tout en restant prudents sur les futurs engagements pouvant être réalisables sans sollicitation d'emprunt comme l'année précédente.

Outre l'effort de résilience nécessaire pour relever le défi de ces différentes crises, la commune d'Elne, comme d'autres collectivités locales, est mise à contribution dans l'effort de redressement des comptes public dès 2023.

Malgré les contextes économiques actuels, marqué par une forte inflation et des tensions internationales, la municipalité souhaite avant tout pouvoir continuer de proposer à la population, un service public de qualité.

# 3. CONTEXTE MONDIAL ET EUROPÉEN

## CONTEXTE MONDIAL:

Dans le monde entier, l'inflation a atteint en 2022 des sommets inédits depuis 40 ans. Cette situation a conduit les banques centrales à durcir fortement les conditions financières tout au long de l'année.

L'inflation, résultant en grande partie de l'envolée des cours des matières premières notamment énergétiques, les banques centrales visent, via ces durcissements, à rééquilibrer l'offre et la demande, en affaiblissant la demande, l'offre étant contrainte à court-terme dès lors que sa faiblesse résulte de pénuries énergétiques. Jusqu'ici de multiples facteurs (épargne, dynamique de l'emploi, boucliers énergétiques...) ont permis d'amortir l'impact de la remontée des taux sur la consommation et l'investissement de sorte que l'économie mondiale a ralenti progressivement, sans décrochage violent. En zone Euro, le PIB a ainsi ralenti à 0,3% au T3 après 0,8% au T2.

Du fait de sa proximité géographique avec l'Ukraine et de sa dépendance aux hydrocarbures russes, l'Europe est la région la plus affectée par les répercussions économiques de la guerre en Ukraine. En zone Euro, l'inflation a atteint 10,6% en octobre avant de s'infléchir fin 2022, terminant à 9,2% en décembre suite à la baisse des prix de l'énergie.

Au Royaume-Uni, l'inflation a atteint un pic de 11.1% en octobre, le Brexit s'ajoutant aux fluctuations des prix énergétiques.

Aux Etats-Unis, où la Réserve fédérale a relevé 7 fois le taux des fonds fédéraux depuis mars 2022, l'inflation s'est infléchiée en juillet, refluant de 9,1% en juin à 6,5% en décembre. Mais jusqu'ici, les prix des composantes sous-jacentes n'ont toujours pas montré de signe de ralentissement.

# 3. CONTEXTE MONDIAL ET EUROPÉEN

En conséquence, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation non transformée) est toujours en hausse atteignant 5,7% aux Etats-Unis et 6,9% en zone Euro en décembre ou encore 6,3% au Royaume-Uni en novembre. Conjugué à un environnement macro-financier mondial incertain, le durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale a participé à la forte appréciation du dollar américain en 2022.

Enfin, la Chine termine l'année avec l'abandon de sa stratégie « zéro covid » début décembre. D'autant qu'après un T2 moribond (0,4% en GA), le rebond de croissance enregistré au T3 (3,6% en GA) reposait sur des bases fragiles, avec notamment un marché immobilier en grande difficulté.

## CONTEXTE EUROPEEN:

Un conflit majeur aux portes de l'Europe, une inflation inédite depuis des décennies, un durcissement de la politique monétaire, un coup de frein de la croissance, une crise énergétique déstabilisatrice... en quelques mois, l'économie européenne a traversé une série de chocs exceptionnels. Après une crise sanitaire vertigineuse et des confinements à répétition, la zone euro va devoir faire face à d'immenses défis en 2023.

A court terme, l'arrivée des températures glaciales sur l'ensemble du continent met à rude épreuve l'approvisionnement en énergie déjà secoué par la fermeture des robinets du gaz russe et les failles sur le système électrique. A plus long terme, la multiplication des événements climatiques extrêmes à l'instar de 2022 va obliger les Etats à accélérer leur transition énergétique et réduire leur dépendance aux énergies fossiles. Dans ce contexte troublé, l'économie du Vieux continent se retrouve en fortes difficultés pour financer des investissements nécessaires à la décarbonation de son industrie. Le prolongement de la guerre en Ukraine en 2023 risque de reléguer au second plan cette indispensable transition écologique.

### 3. CONTEXTE MONDIAL ET EUROPÉEN

L'Europe se relevait doucement du choc de la pandémie de covid-19 et des confinements à répétition et le premier semestre de 2022 apparaissait dynamique. Mais la claque de la guerre en Ukraine l'a frappée en plein fouet. Si les autres régions du globe sont impactées par la guerre, l'Europe l'est bien plus durement. Selon les prévisions du FMI, la moitié des pays de l'Europe pourrait être en récession en 2023.

A la différence des autres régions dont l'inflation est en partie tirée par la consommation, l'inflation sur le Vieux continent, elle, est importée. En effet, l'Europe qui était dépendante à environ 40 % de la Russie pour son approvisionnement en gaz a souffert des coupures, de l'embargo et en bout de course de la flambée des cours. En décembre, la Banque centrale européenne (BCE) a estimé l'inflation à 8,4 % en 2022 et anticipait une inflation de 6,3 % en 2023.

La BCE a remonté ses taux à 1,5 voire 2 % en décembre pour limiter la hausse des prix.

Fin 2022, suite aux révisions haussières de ses prévisions d'inflation, le ton de la BCE s'est durci avec l'annonce de probables prolongements tant du cycle haussier des taux que de la durée de son resserrement monétaire. Enfin, côté bilan, la BCE débutera son *Quantitative Tightening* (resserrement quantitatif) en mars 2023 en ne réinvestissant pas l'équivalent de 15 milliards € par mois de titres arrivant à maturité jusqu'à la fin du T2.

# 4. CONTEXTE NATIONAL

## CONTEXTE NATIONAL:

L'activité économique a rebondi à 0,5% au T2 avant de ralentir au T3 à 0,2%.

Dans un contexte d'inflation élevée, la consommation des ménages, recule légèrement de 0,1% au T3.

En moyenne, l'inflation française a été de 5,2% en 2022 contre 1,6% en 2021.

Mais grâce aux mesures de lutte contre l'inflation (boucliers tarifaires, remise carburants...) adoptées par le gouvernement Français, la hausse moyenne de l'inflation française s'est révélée en 2022 la plus faible de la zone Euro et reste bien inférieure à celle de 8,9% enregistrée en moyenne en zone Euro.

Au T3 la croissance française a été portée par l'investissement qui a nettement accéléré pour atteindre 1.7% T/T après deux trimestres à 0.05%. Cette dynamique est largement due aux investissements d'entreprises non financières qui ont bondi de 0.9% au T2 à 3.1% au T3 sous l'effet d'un rebond d'achats de véhicules.

Les investissements des ménages, immédiatement affectés par le durcissement des conditions financières, ont eux reculés de 0.7%.

La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été négative 0.5%. Jusqu'ici, l'activité française s'est révélée relativement résiliente face à l'envolée de l'inflation et devrait, malgré le ralentissement attendu fin 2022, croître de 2.5% en moyenne en 2023

Depuis 2021, la France a assisté à une hausse progressive de l'inflation. Face au rebond de la demande mondiale post-Covid associé aux goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement et à des facteurs climatiques défavorables de sécheresse, l'inflation française a dépassé en 2021, le seuil de 2% dès le T3.

## 4. CONTEXTE NATIONAL

La crise énergétique induite par le déclenchement de la guerre en Ukraine fin février 2022 a propulsé depuis l'inflation à des niveaux records qui n'avaient plus été atteints depuis le milieu des années 1980.

Si cette inflation est initialement imputable à l'augmentation spectaculaire des prix de l'énergie, elle se diffuse depuis progressivement à l'ensemble des biens et services, entraînant l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation non transformée) dans son sillage.

Progressant régulièrement depuis janvier, celle-ci atteignait 5,3% en novembre 2022 Elle devrait être proche de 3,8% en moyenne en 2022 après 1,1% en 2021. Bien qu'impressionnante, l'envolée de l'inflation a été atténuée en France par de nombreuses mesures de soutien gouvernementales, de sorte que son niveau est le plus faible au sein de la zone Euro, où l'inflation totale et sous-jacente ont atteint respectivement 8,4% et 6,9% en moyenne en 2022

Confronté à la hausse de l'inflation, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages français s'est replié de 1,8% T/T au T1 et 1% au T2 de 2022 avant de rebondir à 0,8% au T3 sous l'effet conjugué des renégociations d'accords salariaux, de la revalorisation du Smic 2,01% en août et d'autres mesures gouvernementales telles que la prime de partage de la valeur mise en place en juillet ou encore la revalorisation du point d'indice des agents de la fonction publique. La revalorisation des retraites complémentaires associée à de nouvelles mesures de soutien introduites au T4 (suppression de la redevance audiovisuelle, poursuite de la réduction de la taxe d'habitation, chèque énergie exceptionnel devrait à nouveau soutenir le pouvoir d'achat au T4 de sorte que la perte de pouvoir d'achat sur l'ensemble de l'année devrait rester relativement limitée (inférieure à 1% en 2022).

# 4. PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

Loi de Finances 2023 : Les aides et mesures pour les Collectivités

## Fiscalité locale

Concernant l'actualisation des valeurs locatives, celle-ci a de nouveau été décalée, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. La réactualisation des valeurs locatives professionnelles qui devait s'appliquer pour 2023 a été repoussée à 2025. Pour les valeurs locatives d'habitation, le report est pour 2028.

Le périmètre de la taxe sur les logements vacants est étendu à davantage de communes touristiques et, donc, la majoration sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pourra être appliquée sur 4 000 nouvelles communes. La loi de finance 2023 intègre également la hausse des taux de la taxe sur les logements vacants, de 12,5 % à 17 % la première année et de 25 % à 34 % à partir de la deuxième année.

## Dotations de l'Etat

Côté dotations, cette année le gouvernement a décidé d'abonder l'enveloppe globale de DGF à hauteur de 320M€, et ce afin de financer les hausses de dotation de solidarité rurale (DSR) et dotation de solidarité urbaine (DSU) sans écrêter la dotation forfaitaire (DF) pour les communes et de la dotation d'intercommunalité (DI) pour les intercommunalités.

## 4. PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

### Aides

L'article 14 de la loi de finances rectificative pour 2022 a mis en place un « filet de sécurité » à hauteur de 430 millions d'euros pour aider les collectivités face à la hausse du point d'indice, du coût de l'alimentation et de l'énergie. Cette aide a été reconduite dans la loi de finances 2023 à hauteur de 1,5 milliards d'euros pour soutenir les collectivités face à la hausse des dépenses énergétiques. S'ajoute au filet de sécurité, un « amortisseur électricité » visant à garantir un prix raisonnable de l'électricité aux collectivités. Il protégera les plus impactées par les hausses des prix et s'appliquera au 1er janvier 2023, pour un an, à tous ceux qui n'ont pas accès aux tarifs réglementés de vente.

Enfin, pour accompagner les collectivités vers l'adaptation aux enjeux du changement climatique, un « fonds vert » est mis en place et doté de 2 milliards d'euros. Les collectivités mettant en place des projets en faveur du climat et de la biodiversité pourront y prétendre.

# 5. LE BILAN 2022 - COMPTE ADMINISTRATIF

CCAS DE ELNE - C.C.A.S. - CA - 2022

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	339 041,46	G	242 654,79
	Section d'investissement	B	7 058,71	H	20 993,45

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	99 549,70 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	233 491,75 (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	=A+B+C+D	<b>346 100,17</b>	=G+H+I+J	<b>596 689,69</b>
---	----------	-------------------	----------	-------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F	<b>0,00</b>	=K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	339 041,46	=G+I+K	342 204,49
	Section d'investissement	=B+D+F	7 058,71	=H+J+L	254 485,20
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F	<b>346 100,17</b>	=G+H+I+J+K+L	<b>596 689,69</b>

## 6. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

Dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, compte tenu des contraintes pesant sur les finances publiques, aggravées par la crise énergétique et l'inflation :

- Assurer la poursuite des actions sans rupture ni baisse de la qualité de service pour les usagers
- Renforcement du soutien à la population.
- Continuer à développement des actions en direction de nouveaux publics (intergénérationnel, solidarité populaire, lien social, enfance jeunesse).
- Amélioration des jardins ouvriers par la mise en place de l'Eau du Bas Rhône sur une période de 3 ans.
- Continuer les actions visant à rassembler les illibériens et en particulier les plus précaires et/ou isolés autour du « vivre ensemble » avec le projet « le goût des autres », « le festival Maghreb ».

## 6. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

### PREVISIONS RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

FONCTIONNEMENT - Recettes			
Imputations	Prévision 2022	Ordonnancé 2022	Prévision 2023
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté	99 549,70	99 549,70	3 163,03
Chapitre 013 - Atténuation de charges			
Chapitre 042- Opérations d'ordre entre sections			
Chapitre 70- Produits des services	30 000,00	32 148,00	30 000,00
Chapitre 73- Impôts et taxes			
Chapitre 74- Dotations, subv. et participations	198 700,00	133 994,47	373 000,00
Chapitre 75- Autres produits de gestion courante	50 005,30	57 380,91	50 010,00
Chapitre 77- Produits exceptionnels	0,00	11 602,06	499,97
Chapitre 78- Reprise sur provision			
<b>TOTAL</b>	<b>378 255,00</b>	<b>334 675,14</b>	<b>456 673,00</b>

# 6. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

## PREVISIONS DES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

<b>FONCTIONNEMENT - Dépenses</b>			
<b>Imputations</b>	<b>Prévu 2022</b>	<b>Ordonnancé 2022</b>	<b>Prévu 2023</b>
Chapitre 011- Charges à caractère général	176 800,00	166 825,29	255 821,58
Chapitre 012- Charges de personnel	163 200,00	152 766,40	175 134,97
Chapitre 014- Atténuation de produits			
Chapitre 022- Dépenses imprévues			
Chapitre 023- Virement section d'investissement			
Chapitre 042- Opérations d'ordre entre sections			
Chapitre 65- Autres charges de gestion courante	4 750,00	4 378,50	4 010,00
Chapitre 66- Charges financières			
Chapitre 67- Charges exceptionnelles	17 129,30	280,00	15 500,00
Chapitre 68- Dotations aux amort. et provisions	16 375,70	14 791,27	6 206,45
<b>TOTAL</b>	<b>378 255,00</b>	<b>339 041,46</b>	<b>456 673,00</b>

## 6. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

### PRINCIPALES RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT EN 2023

<b>INVESTISSEMENT - Recettes</b>			
<b>Imputations</b>	<b>Prévu 2022</b>	<b>Ordonnancé 2022</b>	<b>Prévu 2023</b>
Excédent antérieur reporté	233 491,75	233 491,75	247 426,49
021- Virement de la section de fonctionnement			
024- Produits des cessions			
040- Opérations d'ordre (amortissements)	16 375,70	14 791,27	6 206,45
10222- FCTVA			
1068- Excédent de fonctionnement			
13- Subventions		6 202,18	
1641- Emprunts en euros			
27- Autres immobilisations financières	1 300,00		1 300,00
<b>TOTAL</b>	<b>251 167,45</b>	<b>254 485,20</b>	<b>254 932,94</b>

# 6. ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2023

## PRINCIPALES DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT EN 2023

INVESTISSEMENT - Dépenses			
Imputations	Prévu 2022	Ordonnancé 2022	Prévu 2023
022- Dépenses imprévues			
16- Remboursement capital d'emprunts			
20- Etudes	5 000,00		5 000,00
21- Achats et aménagements	138 000,00	7 057,71	148 632,94
23- travaux	106 867,45		100 000,00
27- Autres immobilisations financières	1 300,00		1 300,00
040- Opérations d'ordre entre sections			
<b>TOTAL</b>	<b>251 167,45</b>	<b>7 057,71</b>	<b>254 932,94</b>

# 7. PROSPECTIVES BUDGETAIRES

## Investissements :

- Renouvellement du parc informatique
- Installation de l'eau du Bas Rhône aux jardins ouvriers

Le Conseil d'Administration ne prévoit pas de gros travaux si ce n'est les dépenses courantes d'investissement pour maintenir les biens en bon état.

## 8. EVOLUTIONS DES EXCEDENTS

VUE D'ENSEMBLE DE 2008 à 2022		
ANNEE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
2008	36 913,63	130 144,41
2009	27 646,52	124 780,44
2010	84 160,30	68 589,52
2011	280 981,94	45 740,58
2012	258 898,31	40 134,71
2013	185 881,32	-6 274,99
2014	139 171,00	-48 521,13
2015	136 841,19	8 504,16
2016	215 337,12	188,94
2017	380 082,37	5 188,94
2018	250 857,63	254 007,82
2019	205 982,31	229 962,82
2020	116 818,88	229 962,82
2021	99 549,70	233 491,75
2022	3 163,03	247 426,49

# 9. STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Le CCAS n'a aucun emprunt en cours.

# 10. RESSOURCES HUMAINES

## Structure des effectifs

Les effectifs en poste pourvus au 1<sup>er</sup> janvier 2023 se répartissent comme suit :

	Au 01/01/2023	Dont ETP
Agents titulaires	3	2,9
Agents non titulaires	0	
Contrats Aidés	2	2
<b>SOIT UN TOTAL DE</b>	<b>5</b>	<b>4,9</b>

La répartition par catégorie d'emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2023 se définit comme suit :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Titulaires et/ou Stagiaires	1	0	2

La répartition par genre et par âge se distingue comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Tranche d'âge	Femmes	Hommes
-25 ans		
26-35 ans	1	
36-45 ans	2	1
46-55 ans	1	
56-60 ans		
+60 ans		
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

# 10. RESSOURCES HUMAINES

## Les dépenses de personnel : situation au regard de la masse salariale 2022

Chaque année cette dépense fait l'objet d'une prévision évaluée comme suit :

- Agent par agent en fonction de la grille indiciaire et des statuts particuliers, le salaire mensuel est annualisé.
- La masse salariale des futurs recrutements (remplacements agents absents, saisonniers et besoins des services)
- Les avancements d'échelons proratisés en fonction de la date de l'événement
- Les avancements de grade
- L'estimation des éléments de paie (augmentation RI, HS, HC, Astreinte...)
- Les cotisations patronales et leurs augmentations
- La médecine préventive
- L'assurance statutaire
- L'impact budgétaire des réformes statutaires et des augmentations du SMIC et du point d'indice
- Le montant ainsi obtenu correspond à la masse salariale prévisionnelle de la collectivité pour l'année 2022.

Sont également inclus dans l'évaluation :

- Une provision permettant de maintenir au même niveau que les années précédentes les efforts de la collectivité en matière d'avancement de grade et promotions internes ainsi que les nominations après réussites à concours et/ou examens professionnels.
- Une provision est prévue pour permettre de pallier les absences au sein de certains services lorsque les besoins le justifient. Ce budget permet au service de s'adapter et parfois de renoncer au remplacement poste pour poste permanent tout en assurant la continuité du service (saisonnalité, pics d'activité ou absences)

# 10. RESSOURCES HUMAINES

- Un budget d'heures supplémentaires et d'indemnités d'astreintes permet également à la collectivité de faire face aux sollicitations exceptionnelles et assurer des interventions techniques, sécuritaires et de propreté urbaine sur les sites communaux.

- L'assurance statutaire couvrant le risque maladie, maternité, accident du travail des agents titulaires de la fonction publique,

La vie professionnelle des agents s'organise selon les principes et règles de la fonction publique territoriale. Ainsi l'avancée de la carrière s'opère par une progression des échelons et des grades et plus rapidement grâce à l'admission aux différents concours. L'accompagnement des carrières est réalisé à la fois par la mise en œuvre des évolutions statutaires et par des mesures internes pilotées par la collectivité.

## La durée effective de travail de la collectivité

La durée de travail de la commune est de 1 607 heures par an et elle se répartie comme suit :

35h hebdomadaires pour les agents en contrats aidés

36h hebdomadaires pour les agents des services administratifs